



## Récupération de bien sur un terrain

Par **Piou\_Piou**, le **23/10/2008** à **15:43**

En instance de séparation, ma conjointe et moi même sommes à l'heure actuel entrain de procéder au partage des biens.  
Nous sommes copropriétaire d'un terrain d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup> que ma conjointe souhaite garder.  
Au delà du fait que celle ci devra me racheter ma part du terrain, quelles sont les autres procédures pour un arrangement entre les deux parties??? ainsi qu'au niveau notarié ? y a t il une taxe quelconque a verser a l'état? ou autre ?  
Je souhaiterais connaitre la démarche à suivre.  
Cordialement...